



divorce et menque de durée de vie comune

Par **khaled02**, le **24/01/2012** à **13:18**

bonjour

je suis un algerien marié avec une francaise depuis 2008 en algerie
en 2009 je suis arivée en france je suis resté que un ans avec ma femme qui ma demandé de
quitté le domicile

et aujourd'hui je suis sur paris au chaumage et ma femme me demande au divorce je vien de
recevoir la lettre du procureur pour une audience le 09/02 sur nimes
je ne sais plus koi faire et je suis perdu en etant que la loi dit faut avoir une durée de vie
commune alors que moi j'ai pas cette durée

je vous adress ce courrier pour avoir une repense qui pourra m'aider a geré et etre face a cet
obstacle
merci cordialement

Par **khaled02**, le **25/01/2012** à **12:09**

bonjour marie

merci beaucoup pour la repense j'ai pris rendez vous avec un conseiller juridique a la mairie
pour demain matin le 26 je vous remercie beaucoup
je vous tiendrais au courant bonne journée aurevoir